

Dans le cadre de son mandat de prévention et lutte contre l'apatridie, le Haut-Commissariat des Nations Unies (UNHCR) accompagne les actions de la République du Tchad à travers le projet d'appui à l'état-civil et prévention de l'apatridie qui a été mené en 2020 en collaboration avec la Direction des affaires politiques et de l'état-civil (DAPEC). Ce projet a pour objectif de soutenir les centres d'état-civil des régions de l'Est, du Sud et du Lac pour assurer l'accès à la documentation civile pour les enfants réfugiés et autochtones y compris les retournés et les personnes déplacées internes.

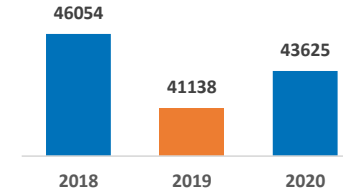
Nombre d'actes de naissance délivrés



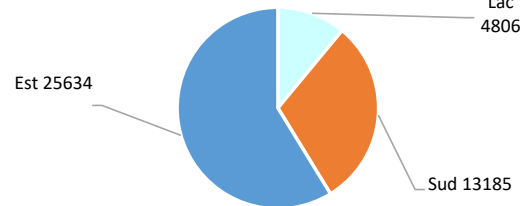
Nombre de naissances enregistrées



Réalisations 2018-2020



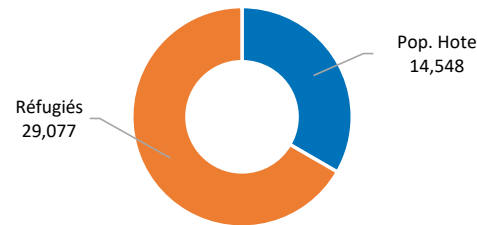
Actes de naissance délivrés par zone d'opération



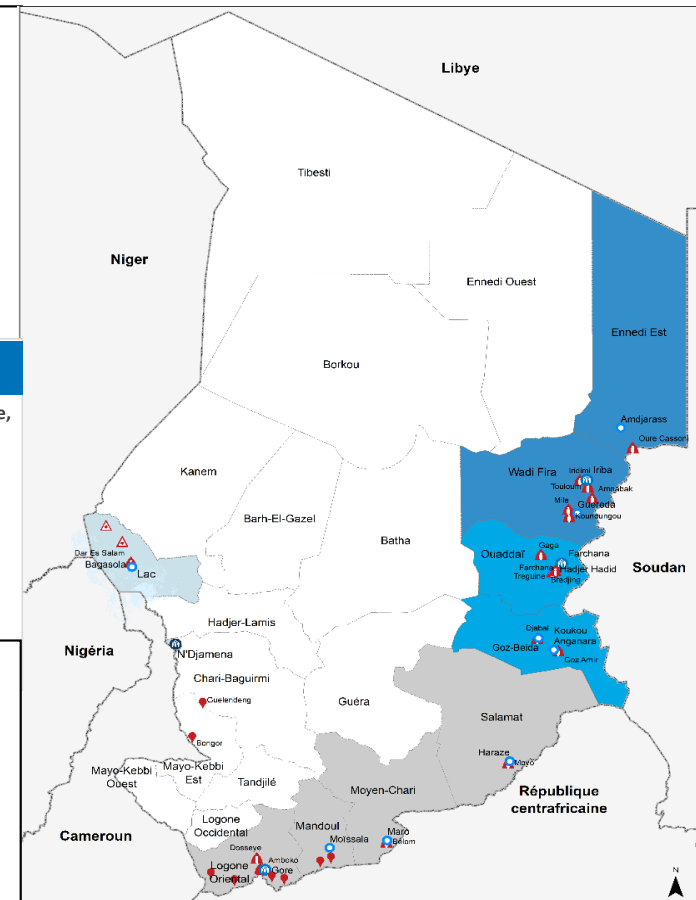
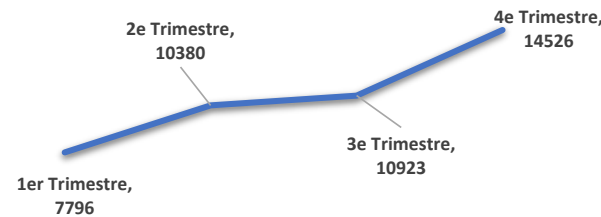
Acteurs

- Autorités administratives, judiciaires et sanitaires
- Services techniques : DAPEC, ANATS, CNARR
- Le HCR et ses partenaires
- Les leaders des différentes communautés (autochtones, réfugiés, retournés et déplacés internes)

Nombre d'actes de naissance par type de population



Evolution par trimestre



Faits saillants :

- La délivrance de 43.625 actes de naissance en 2020 sur une cible initiale de 35.000 actes, soit 125% de taux de réalisation
- L'appui de plus de 30 centres d'état-civil en registres de naissance et cahiers de journaux de déclaration de naissance
- Le financement d'un projet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés qui a permis d'enrôler et former plus de 200 agents et officiers d'état-civil dans les 10 provinces d'intervention du HCR
- La participation des autorités du Tchad les 14 et 15 Décembre 2020 au Stock-taking Event organisé conjointement par le Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique Centrale (RBWCA), ECOWAS et la CEMAC sur la mise en oeuvre des engagements du GRF/HLS